

ENVIRONNEMENT

Lutter contre la pollution lumineuse, nouvel objectif de la comcom Sundgau

L'éclairage public et la pollution lumineuse étaient au cœur d'une journée de sensibilisation organisée par la communauté de communes Sundgau, en collaboration avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays du Sundgau et le Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin.

« La vie a besoin de la nuit. La nuit a besoin de nous. » C'est par ces mots que Dominique Delfino, administrateur et correspondant de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne, a débuté son intervention auprès des vingt communes qui ont répondu présent lors de la journée de sensibilisation initiée par la communauté de communes Sundgau (CCS), le samedi 12 mars.

Cette journée, introduite par Fabien Schoenig, vice-président de la CCS chargé des questions environnementales et maire d'Aspach, s'est tenue en trois temps à Aspach : un atelier d'information et d'échange auprès des élus intercommunaux, un temps tout public avec une balade à la découverte de la biodiversité crépusculaire,



Dominique Delfino, originaire de Brognard en Franche-Comté, a animé un temps d'échange et d'information avec les élus sundgauviens. Photo L'Alsace

avec la Maison de la nature du Sundgau. Enfin, une observation astronomique du ciel étoilé avec Astro Aspach.

Réduction des coûts

Faut-il, oui ou non, éteindre l'éclairage public dans les communes la nuit ? Cette question, parfois sensible pour certains habitants, est de plus en plus évoquée au sein des villages. Dans le pé-

mètre de la comcom Sundgau, ce sont actuellement 43 communes sur 64 qui se sont lancées dans des projets de rénovation d'éclairage : passage aux leds, extinction totale ou partielle des luminaires. « Depuis juin 2019, nous éteignons les lampadaires du village de minuit à 5 h. Ce qui nous a permis de diviser notre facture d'électricité par trois », souligne Fabien Schoenig. Pour aider les mai-

res à sauter le pas de nombreuses aides sont même possibles auprès du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin, ou avec le dispositif certifiés d'économie d'énergie (CEE).

Des effets négatifs sur la faune et la flore

« Sur 36 000 communes françaises, 12 000 ont éteint entièrement ou partiellement

CE QUE DIT LA LOI

Première observation, le maire n'a pas d'obligation légale d'éclairer.

Par ailleurs, depuis 2013, un arrêté relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels fixe un certain nombre de mesures. Ces obligations ont été étendues avec un nouvel arrêté du 27 décembre 2018, édicté par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Les éclairages dans les parkings, lieux culturels, parcs, jardins doivent donc s'allumer à partir du coucher du soleil et leur extinction intervenir dans les 2 heures après la fin de l'activité. Ils peuvent être rallumés à partir de 7 h du matin ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci démarre plus tôt.

Les seuils de température d'éclairage ne doivent pas dépasser 2700 kelvin en agglomération, et 2400 kelvin hors agglomération. Il est également interdit d'envoyer de la lumière vers le ciel, responsable de la pollution lumineuse. La lumière urbaine, qui peut être intrusive, ne doit pas gêner les habitations privées.

leur lumière la nuit. L'éclairage est le 2^e poste d'investissement d'une collectivité. Cet excès de lumière artificielle ne fait pas que masquer les étoiles ou gaspiller de l'énergie. Il affecte aussi les écosystèmes et leurs habitants. Elle trouble en effet les sens des animaux, modifiant leur manière de se reproduire, de se déplacer, et même de se comporter. Par exemple, des études ont montré qu'en l'espace de 25 ans, il y avait une diminution de 80 % d'insectes. Ils sont attirés par la lumière la nuit et meurent d'épuise-

ment », explique Dominique Delfino.

Des impacts sont également notables au niveau de la santé humaine. Insomnie, mauvaise récupération physiologique, problèmes cardiaques... « Avoir un lampadaire juste en face de notre maison qui éclaire toute la nuit peut entraîner des effets indésirables sur notre horloge biologique interne et entraîner donc de nombreux effets indésirables », relève encore Dominique Delfino.

Textes et photos : Coline BONVALOT

Une balade au crépuscule pour découvrir la biodiversité

À l'heure où les travailleurs sont rentrés du boulot, où le soleil se couche, un autre monde se réveille. Les renards, les chevreaux, les sangliers, les lièvres, les chouettes ou encore les hiboux peuvent enfin commencer leur journée. Un univers bien particulier que 40 personnes ont découvert lors d'une balade nature à la tombée de la nuit.

Animée par la Maison de la nature du Sundgau, cette promenade de 6 km, sur les hauteurs d'Aspach et de Heidwiller, a eu pour objectif de sensibiliser les participants à la pollution lumineuse. « Chaque nuit, ce sont 150 insectes qui meurent d'épuisement ou de brûlures près de points lumineux. Sans parler des hérissons, des chevreuils, des blaireaux qui se font renverser par des voitures », raconte François Jaeckel, l'animateur de la sortie.

Une immersion totale

Après avoir croisé un lièvre et découvert des traces de pattes de blaireaux, François Jaeckel a in-



La balade a duré 2 heures 30. Deux groupes de 20 personnes y ont participé. Photo L'Alsace

vit l'ensemble des participants à s'isoler dans un coin de la forêt. Une expérience certes étrange, mais apaisante. Se retrouver en pleine nuit seul face à l'immensité de la nature permet de prêter attention aux moindres bruits. Tiens, quelque chose bouge dans

les buissons. Et là, une chouette chevêche pousse un cri. Tout ce petit monde paisible est cependant pollué par l'anneau de lumière d'Altkirch et de l'agglomération de Mulhouse. Sans parler du bruit des voitures, des avions, ou des tracteurs... « C'estapai-

sant, pas vrai ? Mais pour que tout cela puisse continuer à exister, il faut faire attention à cette biodiversité de nuit », conclut le guide d'un soir.

PLUS WEB Notre diaporama sur www.lalsace.fr et www.dna.fr

Les dangers des leds et de la lumière bleue

Dominique Delfino, l'intervenant invité par la communauté de communes Sundgau, a rendu les élus attentifs au fait que les leds qui remplacent les ampoules classiques pouvaient également être dangereuses.

Dans un rapport datant de 2019, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a dévoilé les effets néfastes sur la santé humaine et sur la faune et la flore des systèmes utilisant des diodes électroluminescentes. La lumière bleue serait responsable du phototactisme chez plusieurs espèces : celles-ci se dirigent ou dirigent leurs mouvements en fonction de cette lumière. Ce phénomène cause davantage de problèmes quand la lumière produite n'est pas naturelle.

La lumière bleue est aussi impliquée dans le système de régulation de l'horloge biologique des humains. Elle peut bloquer la production de mélatonine qui est essentielle.

Un éclairage dont la proportion de lumière bleue est trop importante peut alors être dangereux pour de nombreuses espèces animales, tout comme pour l'homme.

Admirer les étoiles avec l'association Astro Aspach



L'association Astro Aspach compte 11 bénévoles. Elle a été créée en 2015. Photo L'Alsace

Pour clore cette journée de mobilisation contre la pollution lumineuse, l'association Astro Aspach a disposé plusieurs de ses télescopes dans la cour de l'école. L'ensemble des lampadaires du village se sont éteints pour l'occasion à 20 h 30 au lieu de minuit. Une trentaine de personnes ont notamment observé la lune, ainsi que la ceinture d'Orion. Une expérience étonnante et réjouissante pour les participants.

B

CASINO
BARRIÈRE
BLOTZHEIM

DU 18 MARS AU 3 AVRIL

Prenez l'ascendant sur la chance.

Pendant deux semaines, des animations et des centaines de cadeaux à gagner vous attendent dans votre casino Barrière.

Plus d'informations sur www.casino-blotzheim.com

GRAND JEU
DE L'ORACLE

16+ | JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELÉZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ)